



Pôle Régional de Compétences
Promotion de la santé
MAYOTTE

FORMATION En addictologie

Intervenants : Association
RESEAU OTE de la Réunion

Deux semaines de Formation

(avec une période de pause entre les deux semaines.)

Deux groupes possibles :

Groupe 1 : 18/09 au 22/09 et 20/11 au 24/11

OU

Groupe 2 : 25/09 au 29/09 et 27/11 au 01/12

Pour faire face aux situations de plus en plus complexes rencontrées par l'addictologie à Mayotte, l'association RESEAU OTE, en partenariat avec la Préfecture de Mayotte, l'ARS-OI et le Pôle de Compétences, propose une formation de deux semaines en addictologie.

Objectifs :

Cette formation vise à assurer l'opérationnalité du dispositif de prise en charge des patients en addictologie. Elle comprend deux objectifs spécifiques:

1. Proposer aux personnes qui travaillent en contact avec des personnes en situation d'addictions des éléments théoriques et pratiques pour :
 - acquérir les bases en matière d'addictologie,
 - renforcer les connaissances et compétences en addictologie afin d'améliorer les pratiques
2. former un groupe d'acteurs pouvant sensibiliser et former d'autres professionnels :
 - à structurer des services d'accueil et d'orientation des toxicomanes
 - à harmoniser sur le territoire des pratiques de prise en charge, de prévention et de réduction des risques

Contenu :

- Apports théoriques sur les addictions et outils MILDECA
 - Réduction des risques : définition, stratégie
 - Accueil de la personne et de son entourage / Prise en charge systémique et familiale
 - Psychologie clinique en addiction
 - Apport théorique sur la prévention
 - Eléments sur le partenariat avec les autres structures de l'Océan Indien
- La première semaine de formation sera axée sur l'acquisition théorique des connaissances, la deuxième semaine permettra un perfectionnement des acquis.

Public et tarif:

Les professionnels et bénévoles des champs du social, du sanitaire, du médico-social, de l'animation, qui travaillent sur la thématique de l'addiction, sont invités à participer à cette formation. L'effectif par formation est de 16 participants maximum. Les frais de formation (hors repas) des stagiaires sont pris en charge.

A l'issue de votre formation, l'IREPS Mayotte vous propose un accompagnement personnalisé pour la mise en place de votre projet.